

Rapport moral et d'activité Exercice 2016

Au cours de l'exercice 2016, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois. L'association a répondu à 10 enquêtes publiques et a été sollicitée pour 4 interventions suite à des courriers ou des contacts téléphoniques. Elle a aussi participé aux journées du patrimoine de pays et des moulins le 18 juin en organisant une randonnée sur un réseau de chemins ruraux en voie de réhabilitation à Tudelle.

Les enquêtes publiques ont eu pour objet 4 déviations de chemins ruraux à Castelnaud d'Arbieu, Pompiac, Tachaires et Bezolles et 6 suppressions totalisant 4924 mètres de chemins ruraux supprimés sur l'année situés à Marguestau, Ju Belloc, Réjaumont, Mouchès, Pouydraguin et au Brouilh-Monbert. Même si en général les projet de déviation de chemins ruraux permettent théoriquement la continuité de ces chemins; en pratique, nous pouvons avoir des doutes sur la réelle mise en œuvre de ces déviations quand on remarque qu'aucun travaux d'empierrage ou de gestion d'eaux pluviales n'ont été chiffrés dans les notices explicatives. Ces enquêtes publiques ont été à chaque fois diligentées pour servir l'intérêt particulier des riverains. Pire encore, sur deux communes, nous avons dénoncé la prise d'intérêts des familles de certains membres de l'équipe municipale ayant participé aux délibérations des conseils municipaux sur des projets de vente de chemins ruraux. Il est également regrettable que très souvent, le projet de suppression d'un chemin rural supprime un réseau de desserte en déplacement doux pour accéder à des quartiers des communes concernées. D'autre part, sur certaines communes, les chemins ruraux objet d'enquête, se prolongent sur des communes voisines et en pareil cas, une enquête publique unique sur les deux communes doit être réalisée. Nous avons révélé cette irrégularité de procédure sur les communes de Marguestau et de Bezolles. Nous suivrons plus particulièrement le rapport du commissaire enquêteur sur ces deux communes.

Parmi les interventions effectuées, afin d'essayer d'avoir un recours sur la vente de chemins ruraux, suite à l'enquête publique réalisée en 2009 sur Gondrin, nous avons fait des recherches sans succès pour savoir si un délai de 5 ans était applicable pour la validité des conclusions du commissaire enquêteur. D'autre part nous avons été sollicité par le commune de Tudelle pour être en soutien à la municipalité dans un procès l'opposant à un riverain qui barre le chemin de Hantas. Nous avons fait une opération médiatique de débroussaillage sur ce chemin pour y organiser une randonnée publique dans le cadre des JPPM. Nous avons eu 15 participants à cette randonnée mais à notre regret, la presse n'a pas relayé cet événement pour soutenir la démarche de la municipalité de Tudelle. La municipalité de Bérault nous sollicite également comme appui dans sa démarche de révision du tracé d'un chemin rural pour officialiser un itinéraire qui contourne des parcelles en culture. Or la municipalité ne veut pas financer le nouveau bornage. Quelle posture peut adopter notre association dans cette sollicitation ? Enfin, suite à notre implication dans la réhabilitation de chemins ruraux sur la commune de Lassérran en 2015, notre association a été invité le 5 juin 2016 à l'inauguration de son nouveau PR balisé.

Perspectives pour 2017

Ayant pris contact avec AG2i, nous avons pu enfin remettre en ligne moyennant finance un site web pour faire connaître notre association via ce média incontournable aujourd'hui. D'autre part, nous espérons pouvoir cette année grâce à la nouvelle domiciliation de notre siège social, obtenir un stand à la foire au sport et à la culture d'Auch début septembre 2017. Avant cette échéance, nous verrons aussi comment nous faire connaître encore cette année grâce aux journées JPPM prévues les 17 et 18 juin. De plus, nous venons de nous affilier au collectif national « Chemins en danger » et nous espérons que les démarches de ce collectif pourront faire aboutir un meilleur cadre réglementaire pour la sauvegarde des chemins ruraux.